



L'efficacité réformiste pour tous, c'est notre avenir

L'efficacité réformiste



L'adhésion syndicale



Le monde change, les salariés le savent bien. Mais ils ne veulent ni le subir ni qu'il se fasse sans eux. Fondamentalement, ils ne demandent aujourd'hui rien d'autre que ce qu'ils demandaient déjà hier : un vrai

travail, un salaire décent, des perspectives de carrière et d'amélioration de la qualité de vie, le droit au respect, une protection sociale pour anticiper l'avenir, la maladie, la vieillesse. Et c'est tout particulièrement vrai pour les jeunes.

Plus que jamais, les jeunes sont en phase avec les valeurs défendues par le syndicalisme libre et indépendant que nous incarnons, à Force Ouvrière, depuis notre origine : la volonté de nous organiser collectivement entre salariés, sans être dépendant de qui que ce soit, partis politiques, patronat, religions ou autre ; la volonté de nous rassembler face aux employeurs pour représenter une force de dialogue et de négociation ; la volonté de peser sur notre propre devenir et de ne pas attendre qu'il soit trop tard.

Plus que jamais, notre Fédération croit en ses valeurs, croit aux salariés, croit en la jeunesse. A force de luttes et de convictions, nous sommes parvenus au fil des ans à imposer la prise en compte de nos intérêts de salariés. Mais rien n'est définitivement acquis, l'actualité nous le rappelle sans cesse. L'action syndicale doit donc se poursuivre pour garantir l'essentiel et faire progresser les avantages conventionnels que nous avons négociés de générations en générations, en prenant nos responsabilités.

Quand la négociation collective et le paritarisme n'étaient encore qu'un objectif, FO travaillait déjà à leur mise en oeuvre. Ce sont notre engagement en faveur des conventions collectives et la vigilance syndicale de nos anciens qui ont alors permis des avancées significatives pour les salariés.

Rien de social ne s'est construit tout seul : les syndicats représentent l'incarnation historique d'une meilleure défense des salariés, qui n'est que collective, et FO Métaux est l'artisan des conventions collective, si précieuses aujourd'hui pour les salariés.

Défendons-les et faisons-les progresser ensemble, au sein de Force Ouvrière.

Frédéric Homez

Secrétaire Général de la fédération FO de la métallurgie

Notre syndicat tire sa force de son attachement à la négociation collective, de ses positions et de ses analyses, de son indépendance et de ses revendications constantes qui sont celles exprimées par les salariés. Mais tout cela n'est rien si les salariés ne sont pas dans le syndicat pour accroître son efficacité.

Le syndicat FO, c'est ensemble qu'on le développe et qu'on le fait vivre, dans l'indépendance et dans le respect de tous, avec comme priorités : salaires, emploi, conditions de travail et perspectives d'avenir.

FO Métaux revendique

• Le salaire et l'emploi

Ils restent la revendication première de FO. Normal, puisque c'est la revendication essentielle des salariés. Que l'on ait d'abord une juste contrepartie de notre travail, les moyens de vivre et de construire une vie de famille ! Nous voulons une politique globale de l'emploi, qui soit durable et qui ne soit pas génératrice de précarité organisée.

• Les conditions de travail

Négocier des conventions collectives qui définissent de bonnes conditions de travail et les faire appliquer : voilà l'ambition conventionnelle et contractuelle de FO, pour le respect et la dignité des salariés. L'égalité professionnelle, la formation professionnelle, les classifications et les évolutions de carrière, l'hygiène et la sécurité, le soutien aux handicapés sont au cœur de nos préoccupations. Revendiquons, négocions, contractons, pour faire appliquer de meilleures garanties !

• L'avenir

Nous revendiquons un meilleur avenir pour tous et pour les jeunes en particulier, parce que l'action syndicale c'est la lutte pour le progrès social.

A quoi bon produire, être productif, générer de la croissance si les salariés n'en profitent pas ?

• Une politique industrielle qui soutienne l'emploi

FO Métaux revendique, auprès des gouvernements successifs, la mise en oeuvre d'une vraie politique industrielle et la défense de l'emploi en France, qui passent par des mesures sur les investissements productifs, un effort en matière de recherche, la réindustrialisation des régions sinistrées suites aux fermetures d'usines.



→ La mondialisation

Ne nous laissons pas voler ce qui est aussi une valeur syndicale.

Par essence, le syndicalisme est mondial car il ne doit pas y avoir sur terre de pays sans droits sociaux.

La Fédération Internationale des Organisations de travailleurs de la Métallurgie (FIOM) rassemble près de 25 millions de salariés syndiqués et déterminés répartis dans 100 pays, qui tous revendiquent la même chose : un salaire, un toit et des droits, pas le dumping social au détriment des salariés. Il en va de même en Europe avec la Fédération Européenne de la Métallurgie (FEM).

La mondialisation doit être sociale et s'appuyer sur les droits sociaux des pays les plus développés.

Nous ne laisserons personne nous enlever nos droits, légaux et conventionnels, et nos emplois, sans réagir ensemble.

«Ensemble, apportons la réponse syndicale à la mondialisation de l'économie» (un des slogans du dernier congrès fédéral).

→ La productivité durable est globale

Nous remarquons que ce qui rend la France attractive pour les investissements est un ensemble économique et social bâti au fil de plusieurs décennies : éducation, services publics, infrastructures, droit social adapté, performance des salariés... La productivité de la France doit donc se mesurer sur cet ensemble globalement équilibré.

Nous sommes un pays productif et attractif. Trop de pression sur le social améliore certes les résultats financiers des entreprises à court terme mais met en difficulté notre économie nationale à plus long terme.

Le champ conventionnel de la Fédération FO de la métallurgie



Le champ de la Fédération regroupe 2,258 millions de salariés, répartis en 7 grands secteurs industriels.

Métallurgie

1 700 000 salariés **53 000 établissements**

- Equipements du foyer (fabrication d'appareils domestiques, son, image, optique, photographie et horlogerie)
- Industrie automobile et ses équipementiers
- Fabrication de cycles et de motocycles
- Construction navale
- Construction aéronautique et spatiale et ses équipementiers
- Construction ferroviaire
- Equipements mécaniques (chaudronnerie, structures métalliques...)
- Fabrication d'équipements électriques et électroniques (machines de bureau, ordinateurs, moteurs, autres matériels électriques, matériel médico-chirurgical...)
- Métallurgie, transformation des métaux, fonderie
- Industrie des composants électriques et électroniques
- Sidérurgie

Industries et commerce de la récupération

31 100 salariés **3 000 établissements**

- Récupération de matières recyclages métalliques et non métalliques
- Commerce de gros de déchets et débris

Services de l'automobile

461 000 salariés **92 000 établissements**

- Fabrication de carrosseries automobiles
- Commerce, entretien, réparation de véhicules automobiles (garages), cycles, motocycles
- Commerce de carburant, d'équipements automobiles et cycles
- Parcs de stationnement, location de véhicules, activités de nettoyage
- Contrôle technique automobile
- Ecoles de conduite, formation des moniteurs



FO Métaux est l'initiateur des conventions collectives et de la pratique conventionnelle

Depuis son origine, FO incarne le syndicalisme contractuel et conventionnel, qui a montré son efficacité réformiste. Notre succès est net. Si tout le monde est aujourd'hui unanime pour reconnaître que les conventions collectives ont apporté et continuent d'apporter un vrai progrès social, les syndicats FO les ont soutenues souvent seuls.

Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, cadeau

17 000 salariés

3 600 établissements

- Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie ; fabrication de monnaies et médailles
- Bijouterie fantaisie, fabrication de petits articles métalliques et articles en matières plastiques
- Commerce de détail et réparation de montres, horlogerie et bijouterie et autres articles domestiques ; commerce de gros et intermédiaires

Machinisme agricole, de travaux publics, de bâtiment, de manutention, de motoculture de plaisance, de jardins et d'espaces verts

23 000 salariés

4 000 établissements

Commerce, location, réparation :

- De tracteurs, machines et matériels agricoles
- De matériels de travaux publics, de bâtiment et de manutention
- De matériels de motoculture de plaisance, de jardins et d'espaces verts

Installation, entretien, réparation et dépannage du matériel aéronautique, thermique, frigorifique

22 000 salariés

2 300 établissements

Experts automobiles

4 000 salariés

680 établissements



→ La convention collective

Négociée entre organisations syndicales et organisations patronales, elle apporte des garanties sociales aux salariés, améliorant les conditions d'emploi et de travail prévues par les lois et règlements en vigueur. Les parties signataires doivent la respecter et la faire respecter.

FO en est à l'origine, pour avoir déclenché une grève nationale qui a débouché sur la loi du 11 février 1950 instituant la liberté de négociation des conventions collectives en France.

→ La pratique contractuelle

C'est notre vision de la négociation collective, assise sur le principe «revendiquer, négocier, contracter, faire appliquer». Les partenaires sociaux s'engagent à appliquer les dispositions contenues dans les accords signés par eux. Elle repose sur un syndicalisme responsable.

→ Le paritarisme

C'est la gestion à parité des organismes sociaux (retraites complémentaires, assurance chômage, prévoyance...) par les représentants de ceux qui cotisent : moitié organisations syndicales, moitié organisations patronales.

→ La métallurgie comprend trois niveaux de négociation (national, territorial, entreprise)

FO Métaux privilégie le niveau national, qui apporte des garanties dans toutes les entreprises de la branche, petites ou grandes, adhérentes ou non des chambres patronales après extension. En déterminant un cadre et des règles communes, la négociation nationale de branche est tout particulièrement protectrice pour les salariés des petites entreprises où la négociation collective est difficile ou absente.

FO Métaux développe et améliore également les conventions collectives territoriales de la métallurgie, qui sont négociées dans la plupart des cas au niveau des départements. Leur nombre permet de coller aux réalités. Leur application à toutes les entreprises (PME et TPE comprises) de la branche concernées apporte des garanties réelles à tous et améliore les accords nationaux de branche.

FO Métaux considère que les négociations d'entreprises doivent venir compléter ce dispositif et améliorer, chaque fois que possible, la convention collective territoriale et les accords collectifs nationaux.

FO Métaux estime que la négociation collective ne peut pas reposer sur une logique d'accords dérogatoires au niveau des entreprises voire des établissements : le chantage permanent aux licenciements et aux délocalisations n'est moteur ni de progrès ni de croissance économique durable, ni de motivation des salariés.

Les autres secteurs professionnels qui relèvent du champ conventionnel de la métallurgie comprennent deux niveaux de négociation :

- Le niveau national, où se négocie la convention collective pour ces secteurs^[1]. Chaque année, les salaires minima conventionnels, voire les salaires réels (secteur de la récupération), sont négociés à ce niveau.

- Le niveau de l'entreprise, pour améliorer les dispositions des conventions collectives.

[1] C'est également le cas de la convention nationale (et de la négociation des barèmes minima de salaires) des ingénieurs et cadres de la métallurgie qui, exception dans ce secteur, est nationale. Autre exception : la convention collective de la sidérurgie, nationale depuis que les 3 conventions territoriales du secteur ont été fusionnées.

Les conventions collectives dans le champ de la fédération

La qualité des accords toujours en vigueur, l'ampleur du tissu conventionnel et le nombre de signatures engagées par les militants FO montrent la place de premier plan tenue par notre organisations syndicale.

➔ A propos de syndicalisme...

Pourquoi les syndicats français sont-ils divisés ?

Le pluralisme syndical est inscrit dans notre culture et dans notre histoire. C'est à la fois le fruit des clivages idéologiques et politiques, entre subordonnés (CGT), indépendants (FO) ou catégoriels (CGC) et des particularismes religieux (CFTC qui se divise ensuite en CFTC et CFDT).

Pourquoi FO s'appelle cgt-FO ?

Le nom «Force Ouvrière» est né dans la Résistance («Résistance ouvrière»), à une époque où les catégories professionnelles étaient différentes. FO, c'est la scission en 1947 de ceux qui n'acceptèrent pas l'affiliation politique de la CGT. Conserver à l'époque le sigle cgt devant FO, c'était considérer que nous étions la continuation directe de la «CGT historique» indépendante née en 1895. Aujourd'hui, le respect de notre histoire et de nos valeurs explique que nous conservions notre sigle. N'oublions pas que nous devons de grandes avancées sociales (congés payés, 40 heures, délégués du personnel...) au mouvement ouvrier d'avant la seconde guerre mondiale. FO représente l'ensemble des catégories professionnelles, dans une volonté de rassemblement des salariés, que permet notre indépendance.

Qu'est-ce qui différencie aujourd'hui les principales organisations syndicales ?

Notre spécificité, c'est la promotion de la pratique conventionnelle dans la liberté et l'indépendance, pour défendre les salariés, c'est-à-dire :

- la libre négociation entre employeurs et représentants des salariés ;
 - la défense des conventions collectives, qui améliorent partout le code du travail et soutiennent principalement les salariés (qu'ils soient ouvriers, employés, techniciens ou cadres) en proie aux conditions de travail les plus difficiles ou précaires ;
 - la séparation du politique et du syndical, c'est-à-dire la non subordination à un parti quel qu'il soit (les gouvernements changent, les syndicats restent) ;
 - un idéal de liberté inscrit dans nos valeurs républicaines et démocratiques (liberté, égalité, fraternité), c'est-à-dire la croyance en notre propre capacité à décider ce qui nous semble bon.
- Les autres organisations syndicales sont souvent sur d'autres conceptions, de par l'héritage de l'histoire.

➔ 8 Conventions Collectives Nationales

Conventions Collectives Nationales	Organisations syndicales signataires	Adhésions ultérieures
«Ingénieurs et cadres de la métallurgie»	FO, CGC, CGT, CFDT, CFTC	
«Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, Cadeau et activités qui s'y rattachent»	FO, CFDT, CGT, CGC	
«Commerce, location et réparation de tracteurs et machinisme agricole, de matériels de travaux publics, de bâtiment et de manutention, de matériels de motoculture de plaisance, de jardins et d'espaces verts»	FO, CFDT, CFTC, CGC, CGT, CSNVA	
«Cabinets ou entreprises d'expertises en automobiles»	FO, CFDT, CFTC, CFE-CGC	CGT
«Industries et commerce de la récupération»	FO	CFDT
«Installation, entretien, réparation et dépannage de matériel aéronautique, thermique et frigorifique»	FO, CFDT, CGT, CFTC, CGC	
«Commerce et Réparation de l'Automobile, du Cycle et du Motocycle, Activités connexes, Contrôle technique automobile, Formation des conducteurs»	FO, CFDT, CFTC, CFE-CGC, CSNVA	CGT
«Sidérurgie»	FO, CFTC, CFDT, CFE-CGC, CGT	

➔ 79 Conventions Collectives Territoriales de la métallurgie

(dont 2 actuellement en renégociation)

- 52 conventions départementales
- 12 conventions applicables sur plusieurs départements
- 15 Conventions applicables sur une partie de département (bassin d'activités)

	Nombre de conventions collectives territoriales signées	Nombre d'adhésions ultérieures
FO	66	2
CFE-CGC	62	6
CFTC	49	3
CFDT	38	7
CGT	9	4

Fédération FO de la Métallurgie, 9 rue Baudoin, 75013 Paris, France

Secrétaire général : Frédéric Homez

Tél : + 33 (0)1 53 94 54 00 - Fax : + 33 (0)1 45 83 78 87

contact@fo-metiaux.fr - www.fo-metiaux.fr



METAUX

L'efficacité réformiste



Organisation affiliée à la Fédération Européenne de la Métallurgie et à la Fédération Internationale des Organisations de travailleurs de la Métallurgie. Membre fondateur

